

31 mar 2014 -18:44

Rapport du GIEC "Changements climatiques 2014: impacts, adaptation et vulnérabilité": implications pour la politique climatique

Le GIEC publie aujourd'hui la deuxième partie de son 5ème rapport d'évaluation : « Changements climatiques 2014 : Impacts, adaptation et vulnérabilité ».

Ce 2ème volet décrit de manière exhaustive les impacts observés des changements climatiques, identifie les risques futurs et examine comment ces risques seront affectés par l'ampleur des changements climatiques. Il décrit également comment ces risques peuvent être significativement réduits par des actions d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques, selon une approche de gestion des risques. Les principaux messages sont repris dans un « Résumé à l'intention des décideurs ».

Ce deuxième volet constate – et confirme avec encore plus de certitude – que les impacts des changements climatiques sont d'ores et déjà conséquents et largement répandus, tant sur les continents que dans les océans : ils mènent à une perturbation des écosystèmes et de la biodiversité, des systèmes hydrologiques et de la production agricole et alimentaire, engendrent des problèmes de santé humaine et renforcent les inégalités sociales (en particulier dans les zones les moins développées).

Le rapport identifie également les risques futurs, les bénéfices potentiels éventuels, et le potentiel d'adaptation au niveau sectoriel et régional. En Europe, les principaux risques identifiés concernent les événements climatiques extrêmes (inondations, canicules, sécheresses), les restrictions en eau, ainsi que des extinctions locales d'espèces, la disparition de certains habitats naturels et l'introduction et l'expansion d'espèces invasives. Ces risques entraîneront des dommages économiques affectant de nombreux secteurs et toucheront un grand nombre de personnes.

Ce nouveau rapport scientifique souligne que l'adaptation doit aller de pair avec l'atténuation (réduction des émissions de gaz à effet de serre), qui demeure le principal moyen permettant de réduire significativement les impacts et de contenir les coûts de l'adaptation, lorsque celle-ci demeure possible. A défaut d'une réponse appropriée, le rapport signale des risques importants pour la seconde moitié du 21ème siècle et au-delà, notamment en termes de sécurité alimentaire (en particulier aux basses latitudes), de déplacement de populations, de pertes importantes au niveau de la biodiversité et des services écosystémiques, de conflits et d'impact sur l'économie mondiale.

Le rapport confirme donc le besoin urgent de mener des politiques d'atténuation et d'adaptation ambitieuses, au niveau mondial, qui détermineront l'ampleur des risques futurs. Cet enjeu du renforcement de l'ambition est central dans le processus de négociations internationales en cours, devant aboutir lors du sommet climatique de Paris en 2015 à un accord international « post-Kyoto », contraignant et applicable à toutes les parties.

Le rapport du GIEC évoque également l'écart entre les besoins de l'adaptation et le financement disponible pour l'adaptation dans les pays en développement. La mobilisation de moyens financiers adéquats, en priorité pour les pays les plus vulnérables, est un autre enjeu central des négociations. Ces deux enjeux (renforcement de l'ambition, mobilisation du financement international) seront au centre des discussions lors du Sommet Climat organisé à New-York en septembre de cette année, à l'initiative du Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki-moon.

Le processus politique en cours au niveau européen, visant à établir un nouveau cadre « climat/énergie »

pour la période 2020-2030 sera également déterminant pour s'inscrire sur une trajectoire d'émissions permettant de limiter le réchauffement à 2°C maximum par rapport à la période préindustrielle, compatible avec une maîtrise des impacts.

En Belgique, outre les actions menées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, le gouvernement a élaboré un projet de Plan Fédéral Adaptation, qui identifie 31 actions transversales et sectorielles (transport, économie, énergie, milieu marin, recherche, santé, coopération au développement, sécurité internationale, gestion de crise lors de catastrophes, agriculture). Ce projet de plan est actuellement soumis à consultation publique.

Le SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement (DG Environnement) a également entrepris une série d'initiatives visant l'élaboration d'une stratégie pour la transition de la Belgique vers une société bas carbone, dans le contexte de l'engagement européen de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 80 à 95% en 2050 par rapport à 1990. Différents scénarios de transition pour une Belgique bas carbone ont été identifiés dans ce contexte.

Pour plus d'informations :

- Les conclusions principales du 'Résumé à l'intention des décideurs' (en français): www.climat.be/rapports-GIEC www.belspo.be
- Le 'Summary for policymakers' (en anglais) : www.ipcc-wg2.gov/AR5
- Personne de contact au SPF Santé publique : Etienne Hannon (etienne.hannon@environment.belgium.be, tél. 0474 27 94 75)

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe & Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be